



Communiqué de presse CGT SANOFI



Bangladesh

SANOFI

laisse mourir un salarié en grève de la faim.

Le 18 02 21

Comment l'entreprise la plus bénéficiaire du CAC40 peut-elle laisser mourir un salarié en grève de la faim ?

Depuis plusieurs semaines nos collègues de **SANOFI BANGLADESH** sont en grève de la faim pour dénoncer la cession de leur activité et la faiblesse de leur indemnité de licenciement soit **15 jours de salaires**.

Le syndicat CGT n'aura jamais de mots assez durs pour crier son écœurement face à une attitude aussi irresponsable.

**SANOFI a laissé mourir un salarié gréviste
seulement pour ne pas lui donner gain de cause.**

Le syndicat CGT s'associe à la peine et la douleur des nos collègues du BANGLADESH.

Toutes nos condoléances à la famille de cette victime de la froideur et de l'avarice.



Coordonnateurs CGT SANOFI

Jean-Louis PEYREN : 06 56 84 80 62

Chrono N° 2021-0100

Fabien MALLET : 06 28 20 40 23

CGT - SANOFI